

cadeaux somptueux que le gouvernement consent aux grandes sociétés ce qui, à mon avis, est l'un des défauts les plus graves des programmes actuels. Nous pourrions ainsi mieux reprendre en main l'économie canadienne. Il faut nous mettre à la tâche immédiatement et ne pas attendre un «mañana» hypothétique. Il apparaît à l'évidence que le programme de développement régional du gouvernement s'enlise un peu plus chaque jour. Cette loi l'enfoncera définitivement et c'est pourquoi nous pensions que la Chambre doit la scruter dans ses moindres détails. Sinon, ce sera bel et bien la fin du programme.

Comme je l'ai indiqué à l'étape de la deuxième lecture, nous voulions bien réexaminer le bill au comité. Nous étions bien disposés à accepter les vues du gouvernement qui prétendait que cette loi indispensable au programme établi pour régler les problèmes du Québec, que tous les députés connaissent très bien. Au comité, nous avons appris qu'il n'aurait pas du tout ce résultat. Tous les témoins ont signalé que le programme n'aiderait ni Montréal ni les autres régions du Québec dans l'immédiat. Nous avons aussi signalé que les programmes de développement économique régional ne peuvent remplacer une politique économique efficace à l'échelle nationale. D'après tous les témoins entendus, il s'écoule un délai considérable entre l'adoption d'un programme et sa mise en œuvre et ses résultats. Il faut considérer celui-ci comme un programme à longue échéance. La preuve, c'est que jusqu'ici on n'a versé que 3.4 millions de dollars en subventions. Rapprochons ce chiffre du total des offres faites aux termes de la loi sur les subventions au développement régional jusqu'à la fin d'octobre, le dernier mois pour lequel j'ai les chiffres. Au 31 octobre, les offres s'élevaient à environ 102 millions de dollars. Le chiffre serait supérieur, bien entendu, à la fin de novembre. Mais, en fait, seulement 3.4 millions ont été versés.

Je reconnais, bien sûr, que, par suite des offres qu'on a faites, mais à l'égard desquelles on n'a pas encore versé les fonds requis, certains travaux sont en cours. Cela ne fait sûrement aucun doute. Il n'en reste pas moins, cependant, qu'il existe un décalage significatif et important dans l'exécution de ces programmes. Il s'agit de programmes de longue haleine qu'il faut envisager à ce titre. Le ministre a admis que la mesure n'apporterait rien à Montréal et au Québec cet hiver. Il a admis qu'il vaudrait mieux ne rien en attendre pour cet hiver. A mon avis, le ministre, par certaines de ses déclarations au comité, a nui à sa propre province. Nous connaissons tous, je pense, les problèmes du Québec et les difficultés diverses que connaissent d'autres régions du pays. Mais le ministre semble avoir pris l'habitude de faire des déclarations très fermes afin d'étayer ses très faibles arguments. Les exemples n'ont pas manqué depuis quelques mois. Nous en trouvons un autre dans certaines de ses déclarations au comité, où il a cherché à brosser un tableau très sombre de la situation au Québec, grossissant ainsi le problème encore une fois.

Il est juste de dire, je crois, que le ministre des Finances du Québec ne pouvait laisser ces observations sans réponse même si, sur le plan politique, il est un collègue  
[M. Burton.]

du ministre. J'aimerais citer un extrait de la *Gazette de Montréal* du 16 décembre. Il s'agit d'un article intitulé: «Marchand a exagéré... Garneau», et dont voici un extrait:

Le ministre des Finances Raymond Garneau a dit hier qu'il n'est pas d'accord avec M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, qui a laissé entendre que l'économie du Québec risque de s'effondrer si les investissements n'augmentent pas énormément d'ici trois ans à Montréal.

M. Garneau a déclaré à une conférence de presse qu'il se réjouit de la décision prise par le gouvernement fédéral de faire inscrire la région de Montréal sur la liste de celles qui doivent obtenir des subventions d'ordre économique, mais il a ensuite dit que M. Marchand avait exagéré en disant que l'économie de la province pouvait s'effondrer.

Le ministre fédéral a fait ce commentaire lundi dernier lors d'une réunion du comité de la Chambre des communes sur l'expansion économique régionale chargé d'examiner les modifications proposées à la loi sur les subventions au développement régional.

Ces modifications permettraient à la région de Montréal de bénéficier d'un programme spécial de subventions jusqu'au 31 décembre 1973.

«Si rien ne se passe d'ici 1973, je ne sais pas quel problème il nous restera à résoudre,» a dit M. Marchand.

Certaines questions semblent avoir le don de toujours énerver le ministre. D'abord ce fut le FRAP...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

**M. John Burton (Regina-Est):** Lorsque la séance a été suspendue à 1 heure, je parlais des sorties que fait à tout bout de champ le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), la dernière à propos de ce bill. Il semble s'affoler et vouloir absolument faire quelque chose, n'importe quoi, pour donner l'impression qu'il cherche au moins un semblant de solution à certains des problèmes que lui-même et d'autres ont laissé s'aggraver. Il insiste donc pour faire adopter en vitesse à la dernière minute cette mesure par la Chambre, mesure qui, de l'aveu de tous les partis, a énormément d'importance, J'aimerais signaler au ministre certaines déclarations qu'il a faites lorsque la loi sur les subventions au développement régional a d'abord été présentée à la Chambre. Il a dit alors qu'il fallait hâter l'adoption du bill, que le gouvernement en avait besoin sur-le-champ. Mais il a ensuite reconnu qu'il ne fallait plus recommencer. Mais c'est encore le même tourbillon.

J'aimerais examiner l'amendement au bill à l'étude que j'ai proposé au nom du Nouveau parti démocratique. A